



Fichier : Sujet ULC 962
ULC G5.2

Le 18 février 2009

BULLETIN D'ACCRÉDITATION N° 2009-03

Destinataires : Membres du Conseil consultatif des Laboratoires des assureurs du
Canada
Autres parties intéressées

OBJET : Enquête portant sur la nécessité d'élaborer un ORD sur le verre chauffant résistant à la chaleur et sur les exigences qui sont rattachées à cet ORD

Madame, Monsieur,

À la réunion du Conseil consultatif des ULC tenue en mai 2008, ULC a demandé aux membres de formuler des commentaires sur la nécessité d'élaborer un ORD sur le verre chauffant résistant à la chaleur ainsi que sur les préoccupations qui sont liées à cet ORD. ULC a reçu une demande pour élaborer cet ORD afin de traiter principalement des aspects portant sur les composants électriques.

Les membres du Conseil consultatif ont indiqué qu'ils avaient besoin de plus de temps pour examiner cette proposition et qu'une enquête portant sur le produit devait être distribuée aux membres du Conseil consultatif afin de déterminer les exigences auxquelles le produit devait répondre.

L'enquête ci-jointe vise à obtenir les commentaires des membres du Conseil consultatif sur la portée proposée, sur la nécessité d'élaborer un autre document reconnu (ORD) sur le verre chauffant résistant à la chaleur par les Laboratoires des assureurs du Canada et sur les exigences prévues liées à cet ORD.

L'enquête contient des renseignements sur le produit ainsi que le formulaire de réponse à l'enquête. Les membres sont priés de retourner cette enquête par courriel (Rae.dulmage@ca.ul.com) ou par télécopieur (613-231-5977) avant la date limite à Rae Dulmage, Directeur, Service des normes et Bureau des relations gouvernementales et de réglementation.

La date limite pour retourner cette enquête est le 18 mars 2009.

Nous vous remercions de votre appui envers le Conseil consultatif.

LABORATOIRES DES ASSUREURS DU CANADA

Gunsimar Paintal,
Gestionnaire régional de la qualité et responsable du programme de marque ULC

Pièces jointes